

Rapport du GIEC : 120 entreprises à blacklister d'urgence

Le GIEC publie aujourd'hui son rapport sur l'impact d'un réchauffement de +1,5°C. Il est encore temps d'empêcher les conséquences inacceptables d'un emballement irréversible du climat. Mais cela nécessite des mesures immédiates et radicales : l'arrêt du développement des énergies fossiles et un passage accéléré à une économie plus sobre en énergie et reposant intégralement sur des énergies renouvelables et durables, en commençant par l'élimination du plus grand responsable du dérèglement climatique : le charbon.



Ce n'est pas nouveau : chaque année, des rapports scientifiques et politiques de haut niveau, similaires à celui de l'ONU l'année dernière, appellent à ne plus construire de nouvelles centrales à charbon et à engager la fermeture des infrastructures existantes, étapes clés pour respecter les engagements de Paris en matière de réchauffement de la planète.

NOUS PRODUISONS TOUJOURS PLUS DE CHARBON

Ce n'est pas discuté, au contraire, ces deux tenants ont pénétré les cercles même de la finance. 288 investisseurs détenant plus de 26 mille milliards sous gestion faisaient leur en juin 2018 l'objectif de sortie du charbon d'ici 2030 dans les pays européens et de l'OCDE.

Et pourtant, loin de se traduire par une diminution du charbon au niveau international, nous produisons et brûlons de plus en plus de charbon.

Bien que le nombre de nouveaux projets se réduise, la capacité installée, elle, augmente car nous construisons toujours plus vite de nouvelles centrales que nous n'en fermons.

La capacité mondiale a ainsi augmenté de 92 000 MW depuis la négociation de l'Accord de Paris sur le climat en décembre 2015, soit une augmentation égale à la capacité combinée des parcs charbonniers russes et japonais.

Aujourd'hui encore, 1380 projets d'une capacité totale de plus de 672 GW sont encore sur la table. S'ils aboutissent tous, la capacité mondiale de production d'électricité à partir de charbon augmentera de 33 %. Alors comment traduire pour de bon les appels à sortir du charbon par son prérequis : l'arrêt dans la construction de nouvelles centrales ?

DERRIERE CHAQUE CENTRALE : DES ASSURANCES ET FINANCEMENTS

Derrière chaque nouveau projet se cachent des financements et des assurances sans lesquelles aucune entreprise ne saurait obtenir les autorisations requises et opérer. Et si la violation brutale de l'accord international par la construction de nouvelles centrales à charbon a été rendue possible grâce à la complicité d'assureurs et de grandes banques internationales, l'inverse est aussi vrai : en coupant leurs soutiens aux entreprises du secteur du charbon, les banques et les assureurs ont la capacité de donner un coup d'arrêt à son développement et d'en favoriser la sortie. Encore faut-il qu'ils le veuillent.

Les acteurs financiers français ont été les premiers à agir à ce niveau en restreignant dès 2015 leurs soutiens au charbon. Mais trois ans après les premières annonces, force est de constater que toutes les banques françaises accordent toujours leurs soutiens financiers aux entreprises qui développent de nouvelles centrales à charbon. Idem pour AXA ou SCOR qui les assurent toujours alors que leurs projets sont reconnus par tous comme étant strictement incompatibles avec les objectifs adoptés à la COP21.

Face à la menace que fait peser la construction de nouvelles centrales à charbon sur le climat, il ne saurait y avoir de compromis possible, de report de l'action climatique, d'action à doses homéopathiques. Les banques et les assureurs un peu sérieux sur la question ne sauraient continuer de soutenir des entreprises qui piétinent ouvertement l'Accord de Paris en développant le secteur du charbon.

Quelles que soient leurs activités dans d'autres secteurs, y compris des énergies renouvelables, ces entreprises doivent être au contraire, immédiatement mises au ban. Surtout que ces entreprises sont connues.

120 ENTREPRISES A BLACKLISTER D'URGENCE

L'ONG allemande *Urgewald* a identifié 120 entreprises qui représentent 68% du pipeline financier mondial des centrales à charbon. Sélectionnées en raison de leur stratégie particulièrement agressive dans le développement de nouvelles centrales à charbon, avec plus de 2500 MW de nouvelle capacité charbon prévue ou avec des projets dans des pays sans charbon ou à l'inverse beaucoup trop, elles forment la *Coal Plant Developers List - CPDL*.

Parmi elles des entreprises typiques du secteur du charbon, comme le géant du lignite allemand RWE ou encore le polonais PGE, premier développeur de nouvelles centrales à charbon d'Europe. Mais aussi des entreprises moins conventionnelles très peu exposées au charbon mais qui prévoient de s'y développer. Et enfin, beaucoup de développeurs ne sont autres que des sociétés minières désireuses de construire de nouvelles centrales au charbon afin d'assurer un marché pour leur propre production de charbon.

Un grand nombre de ces entreprises échappent aux politiques d'exclusion adoptées par les acteurs financiers privés sur le secteur du charbon. Les acteurs financiers tendent en effet à n'exclure de leurs soutiens que les entreprises relativement très exposées au charbon, celles qui génèrent plus de 30 ou 50% de leur production d'électricité à partir du charbon.

Or, 19 et 23 % du pipeline de nouvelles centrales à charbon est prévu par des entreprises produisant moins de 30 et 50 % de leur électricité à partir de charbon, et 19 % par des entreprises produisant moins de 30 % de leur électricité à partir de charbon.

BNP PARIBAS & AXA, LES LEADERS QUI SOUTIENNENT LE DEVELOPPEMENT DU CHARBON

D'autres comme BNP Paribas n'excluent de leurs soutiens que les entreprises qui n'ont pas

"de stratégie de diversification se traduisant par une diminution de la part de charbon dans son mix de production d'électricité".

Le problème ici est que BNP Paribas prend en compte "la part du charbon", critère relatif, et non l'activité absolue d'une entreprise dans ce secteur et encore moins ses éventuels plans de développement dans le secteur.

Pas étrange alors de voir encore figurer, parmi les clients de la banque, RWE ou encore Energa, qui construit actuellement la centrale d'Ostroleka C en Pologne, et que la banque aidait à émettre des obligations début 2017. Pas étrange mais très problématique puisque les financements de BNP Paribas aux 120 développeurs de centrales à charbon de augmentaient de 200% entre 2015 et 2016.

D'autres commencent à reconnaître l'urgence à endiguer le développement du charbon et à exclure des entreprises sur ce seul critère. La banque ABN Amro était la première à exclure de ses financements tous les développeurs de charbon. Puis quelques jours avant le One Planet Summit de 2017, la Fédération Française de l'Assurance déclarait prendre acte de la décision de ses membres de ne plus investir dans les développeurs de centrales à charbon. Depuis, si quelques-uns, comme AG2R La Mondiale, ont mis en œuvre cette décision, Groupama, Covéa et surtout les "bancassureurs" manquent toujours à l'appel.

Après un rapport des Amis de la Terre révélant les 848 millions investis par AXA dans les 120 développeurs de charbon, le géant de l'assurance français se désengageait à son tour de certains développeurs de centrales au charbon, mais pour n'exclure que les entreprises avec plus de 3 GW de nouvelle capacité charbon prévue, un seuil 6 fois moins ambitieux que celui de 500 MW de son concurrent allemand Allianz. La CPDL compte pas moins de 79 entreprises à prévoir moins de 3 GW.

TOLERANCE ZERO POUR LES DÉVELOPPEURS

Certaines sont exclues des investissements d'AXA car elles génèrent plus de 30% de leur électricité à partir du charbon, autre critère adopté par l'assureur. Mais il en reste 52, qui représentent ensemble 11 % du pipeline mondial.

On est loin du mot d'ordre "zéro charbon" lancé par AXA en décembre dernier au One Planet Summit. Surtout que comme SCOR, la cohérence manque au leader de l'assurance français qui continue toujours d'assurer toutes les entreprises dans lesquelles ils refusent désormais d'investir.

BNP Paribas, AXA, l'exemplarité prétendue de la place financière de Paris, capitale de la finance verte, ne se trouve clairement pas chez ses plus gros acteurs.

Au-delà des enjeux d'image, il s'agit bien de tout faire pour assurer la sortie des énergies fossiles réclamée par le rapport du GIEC sur les 1,5°C.

Les banques et les assureurs ont le pouvoir d'être les moteurs de cette transition. Qu'ils se saisissent de la liste d'Urgewald et assurent une tolérance zéro à tous les développeurs de nouvelles centrales à charbon.



☐ **Lucie Pinson** Experte sur les enjeux climat liés à la finance. Coordinatrice européenne de la campagne Unfriend Coal et référente de la campagne Finance privée des Amis de la Terre France. @Lucie_Pinson_ (c) Raimond Spekking / CC BY-SA 4.0 (via Wikimedia Commons)